ISNI

Le magazine de l'InterSyndicale Nationale des Internes

DOSSIER
NOUS SAVONS QUE LA COERCITION, ÇA NE FONCTIONNE PAS

PORTRAIT
CAMILLE RACCA, FONDATRICE DE DRAW YOUR FIGHT

INTERVIEWS
DR CHAMOUINE, PÉDIATRE À MAYOTTE
DR BRAHIM, PÉDIATRE À CAYENNE

LE MAGAZINE ISNI, LE MAGAZINE DE TOUS LES INTERNES DE FRANCE **N° 33 | NOVEMBRE 2024**

ACTU | MÉDECINE | IDÉES | LIFESTYLE

La médicale
assure les professionnels de santé

La Médicale assure près d'**1 professionnel de santé sur 3**[1] : c'est rassurant

INTERNES ET DOCTEURS JUNIORS
|

Vivez votre vie ASSURÉMENT

Avec votre contrat La Médicale Plus, cumulez **RCP/PJ**[2]**, Capital invalidité professionnelle, Allô infos juridiques, E-réputation et assistance psy offerts**.

Avec l'offre **prévoyance professionnelle**, protégez vos revenus et vos proches en cas d'arrêt de travail, d'invalidité ou de décès.

Avec **nos assurances Santé, Habitation, Auto et Emprunteur** protègez votre vie privée.

SOUSCRIVEZ OU RENOUVELEZ VOTRE RESPONSABILITÉ CIVILE PROFESSIONNELLE EN LIGNE

Votre agent général La Médicale
est toujours proche de vous

N°Cristal 0 969 32 4000
APPEL NON SURTAXE

lamedicale.fr

La Médicale est une marque de Generali.
Document non contractuel à caractère publicitaire.

[1] Taux de pénétration auprès des professions libérales de santé 28,9 % au 31/12/2023. (Médecins : 45,4 % ; Chirurgiens Dentistes : 54,1 % et Pharmaciens : 89 %).
[2] Responsabilité civile professionnelle et protection juridique.

Les garanties peuvent donner lieu à exclusions, limitations et franchises. Pour connaître le détail, l'étendue et les conditions de garantie, reportez-vous aux dispositions générales et particulières du contrat. La souscription d'un contrat ou de certaines garanties demeure soumise aux règles d'acceptation des risques de l'assureur.
Les contrats d'assurances La Médicale Plus, La Médicale Assurance Auto et La Médicale Multi Risque Habitation sont assurés par l'Équité. Les contrats La Médicale Santé, La Médicale Paramédicaux et La Médicale Assurance Emprunteur sont assurés par Generali Vie.

Generali Vie - Société Anonyme au capital de 341 059 488 euros, 602 062 481 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances ;

L'Équité - Société Anonyme au capital de 69 213 760 euros, 572 084 697 RCS Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

N° d'identification unique ADEME des Sociétés FR232327_03PBRV - Siège social des Sociétés : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris - Sociétés appartenant au Groupe Generali, immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Les prestations d'assistance sont assurées par Europ Assistance. **Europ Assistance SA** - Société anonyme au capital de 48 123 637 euros. Entreprise régie par le code des assurances, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will 75009 Paris.

Les contrats d'assurances sont distribués par les agents généraux du marché "La Médicale - Professionnels de santé".

Photo : Getty Image.

EDITO

Killian L'HELGOUARC'H
Président de l'ISNI

Une nouvelle année pour l'ISNI

L'Assemblée Générale du 6 au 8 septembre 2024 a marqué ma prise de fonction en tant que nouveau président. Interne en Médecine Générale à l'Université de Montpellier-Nîmes, je succède donc à Guillaume Bailly.

La récente élection de notre bureau marque le début d'une année nouvelle pour l'ISNI, un syndicat qui a toujours su incarner l'unité, l'ambition et la force des internes à relever les défis de demain. Aux côtés de cette nouvelle équipe, dynamique et engagée, nous avons la ferme intention de poursuivre cette mission avec passion et détermination.

Une équipe et un réseau au service des internes

Le bureau qui a été élu est le reflet de notre diversité. Nous venons de toute la France et sommes internes de toutes spécialités. Notre objectif commun est clair : servir les intérêts des internes et défendre nos droits haut et fort. Grâce à notre double maillage associatif et syndicaliste, composé de nos syndicats locaux et des associations de spécialités, nous pouvons agir sur tous les fronts, à la fois localement et au niveau national. Ce réseau solide nous permet de remonter vos préoccupations, de suivre les problématiques de chaque spécialité, et de répondre aux défis spécifiques de chaque région.

Des ambitions claires, des défis de taille

Ensemble, nous avons la capacité d'influencer les décisions qui impactent notre formation et nos conditions de travail. Qu'il s'agisse de l'amélioration de notre statut d'interne (notamment faciliter la parentalité, revaloriser les astreintes, lutter contre l'insalubrité des internats), que du respect de la loi pour le temps de travail, que de combattre toute forme de discrimination et de violence, que la mise en place de la 10e année de médecine générale ou encore de refuser les fausses solutions pour l'accès aux soins comme la coercition à l'installation médicale, nous sommes et serons toujours forces de propositions pour améliorer notre système de santé et la qualité de notre formation.

Un avenir que nous bâtissons ensemble

Alors que nous entamons ce mandat, je tiens à saluer le travail de l'équipe sortante. Leur dévouement a permis de poser des bases solides, et c'est avec humilité que nous nous engageons à poursuivre sur cette lancée. Porter ces engagements, c'est œuvrer pour un avenir où chaque interne pourra se former et exercer dans des conditions respectueuses de sa dignité, de ses droits et de ses aspirations. Plus que jamais, l'ISNI s'engage à faire entendre votre voix auprès des instances décisionnelles et à défendre chaque interne, partout en France.

Bien à vous

DOSSIER
NOUS SAVONS QUE LA COERCITION, ÇA NE FONCTIONNE PAS P.12

DR BERNARD JOMIER P.16

PORTRAIT
CAMILLE RACCA, FONDATRICE DE DRAW YOUR FIGHT P.18

SOMMAIRE

BONNES NOUVELLES !

FORUM INSTALLATION PAR LES INTERNES DE TOURS
PAGE 8

ISNI'S TIPS

À QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE QUAND ON COMMENCE SON INTERNAT EN CHIRURGIE ?
PAGE 10

VIE PERSO/VIE PRO ET RESPONSABILITÉ SYNDICALE : COMMENT TOUT FAIRE ?
PAGE 11

DOSSIER

NOUS SAVONS QUE LA COERCITION, ÇA NE FONCTIONNE PAS
PAGE 12

PORTRAIT

CAMILLE RACCA, FONDATRICE DE DRAW YOUR FIGHT
PAGE 18

INTERVIEWS

DR ABDOURAHIM CHAMOUINE, PÉDIATRE À MAYOTTE
PAGE 21

DR JAOUHER BRAHIM, PÉDITRE À CAYENNE
PAGE 23

FICHE PRATIQUE

COMMENT LIRE SA FICHE DE PAYE ?
PAGE 26

BONNES NOUVELLES !
FORUM INSTALLATION PAR LES INTERNES DE TOURS P.8

Dr ABDOURAHIM CHAMOUINE P.21

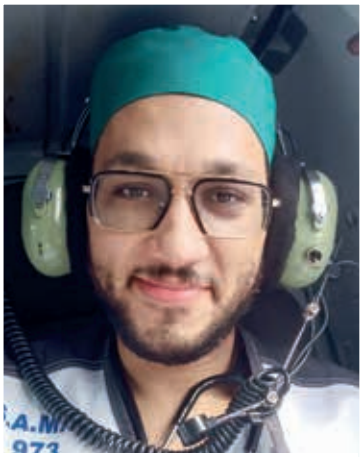

Dr JAOUHER BRAHIM P.23

ISNI'S TIPS P.10

ANNONCES DE RECRUTEMENT

PAGE 29

ISNI
InterSyndicale Nationale des Internes

« ISNI », le magazine des internes en médecine est un trimestriel réalisé par l'ISNI et édité par Réseau Pro Santé.

Adresse : Magazine « ISNI », c/o Isni,
12 rue Cabanis, 75014 Paris
Courriel : contact@isni.fr

Directeur de publication : Killian L'helgouarc'h
Rédacteurs en chef : Carla Magaud et Arthur Poncin
Éditeur : Réseau Pro Santé
Textes : ISNI
Maquette et mise en page : We Atipik - www.weatipik.com
Photo couverture : Photo Shutter Stock

RÉGIE PUBLICITAIRE
Réseau Pro Santé
01 53 09 90 05 | contact@reseauprosante.fr

ISSN : 2270-1990

Fabrication et impression en UE. Toute reproduction, même partielle, est soumise à l'autorisation de l'éditeur et de la régie publicitaire. Les annonceurs sont seuls responsables du contenu de leur annonce.

BAC DE TRI

PEFC
10-32-3010

ISNI
InterSyndicale Nationale des Internes

BUREAU 2024-2025

Élus début septembre 2024, ils sont motivés et engagés pour représenter au mieux tous les internes de France !
Accompagnés par Angélique Le Douarin, la juriste de l'ISNI, la nouvelle équipe rassemble plusieurs internes de différentes spécialités et villes.

FEHAP
Compagnon

Professionnels du soin
et de l'accompagnement,

donnez un coup de pouce à votre santé !

C'est gratuit !

VERSION AMÉLIORÉE !

Nouveautés

- Défis
- Challenges de pas
- Récompenses
- Nouveaux conseils et exercices bien-être
- Notez et partagez vos recettes favorites
- Et beaucoup d'autres nouveautés !

Téléchargez l'application en scannant le QR code !

DISPONIBLE SUR Google Play
DISPONIBLE SUR Google Play

Une application créée par la FEHAP, fédération rassemblant plus de 5 700 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux privés solidaires.

Découvrez la FEHAP et retrouvez-nous sur fehap.fr

FEHAP
Santé Social - Privé Solidaire

FORUM INSTALLATION PAR LES INTERNES DE TOURS

Le Syndicat des Internes en médecine de la Région Centre-Val de Loire (SICVL) vient de lancer la première édition de son forum d'installation à Blois le 5 octobre dernier. Achille Cassiot, président du SICVL, nous raconte l'organisation de cette journée.

Depuis combien de temps préparez-vous cette journée ?

Achille Cassiot.- Cela fait des années que j'y pense. Il m'a fallu une année pour mettre en place cette journée, intitulée « La Journée Régionale des Études Médicales ». Le but était de réunir à la fois les internes, les externes et les élus (locaux et parlementaires), le Conseil régional de l'Ordre des médecins et l'Université de Tours, les centres hospitaliers, les responsables de terrain de stages, etc.

Quel fut le budget nécessaire à une telle journée et combien d'internes pour l'organisation du jour J ?

A. C.- Nous avons bouclé le budget avec 10.000 euros, entièrement sponsorisé par la Région, le Département, l'ARS et la ville de Blois notamment. Nous étions une petite équipe de 4/5 internes pour l'organisation sur place lors de l'évènement. Cela fut suffisant.

Quels furent les temps forts de cette journée ?

A. C.- Ce fut les deux tables rondes, l'une organisée le matin et l'autre l'après-midi. La qualité des personnes et des échanges furent au rendez-vous. Je pense notamment à l'ancien président de la Conférence des doyens M. Patrice Diot ou au représentant des usagers, M. Hubert Jouot. Il y avait, du côté des internes, le président de l'ISNI et le secrétaire général adjoint de l'ISNAR-IMG, interne à Tours. Enfin, j'ai souhaité ouvrir les débats avec la salle car c'est généralement ce qu'il manque lors de ces échanges. La pluralité des points de vue fut enrichissante.

Quel est le point à améliorer pour la deuxième édition en 2025 ?

A. C.- La date ! J'avais choisi d'organiser cette journée un samedi, en pensant que ce serait plus facile aux internes, étudiants et aux institutionnels de se libérer. Mais ce fut le contraire… Sinon, nous avons eu un très bon retour de l'organisation.

Pour en savoir plus sur ce forum d'installation ou sur l'organisation, contactez Achille Cassiot à
bureau.sicvl@gmail.com

JOURNÉE RÉGIONALE DES ETUDES MÉDICALES

PROGRAMME DU
SAMEDI **05 OCTOBRE** 2024
HALLE AUX GRAINS DE BLOIS

9h - 9h30
Introduction, discours d'ouverture.

9h30 - 10h
Conférence 1 : *À travers les études médicales*
Sélection, formation, évaluation, validation
Orateur : Achille CASSIOT, 1er vice-président SICVL

10h - 11h45
Table ronde 1 : *Le rôle de l'étudiant en santé dans l'offre de soins régionale*
Intervenants : Monsieur Patrice DIOT, doyen honoraire faculté de médecine - Monsieur Patrick PETIT, président du CROM - Monsieur Hubert JOUOT, représentant des usagers - Monsieur Thomas BOURGEOIS, interne en médecine générale.

11h45 - 12h *Pause*

12h - 12h30
Conférence 2 : *Centres de simulations : forces, limites, et avenir en Région Centre-Val de Loire*
Orateur : Professeur Hubert Lardy, responsable du MédiSim (université de Tours) en visioconférence, Docteur Guillaume Odri, et Dr Manon Dekayser (CHU Orléans).

12h30 - 12h45
Conférence 3 : *Stages partagés : une enquête du SICVL*
Orateur : Jean-Emmanuel LANGDORPH, président du SICVL

12h45 - 14h *Repas*

14h00 - 14h30
Conférence 4 : *Freins et leviers à l'attractivité en Région Centre chez les internes et externes - Rétrospectives des choix pour l'internat en région Centre-Val de Loire.*
Orateur : Achille CASSIOT, 1er vice-président SICVL

14h30 - 15h
Conférence 5 : *Une action innovatrice pour l'attractivité : le Doc'Tour*
Orateur : Thomas Moysan, Jeune Chambre Economique d'Orléans

15h - 17h
Table ronde 2 : *Stratégie territoriale sur l'attractivité des étudiants en santé*
Intervenants : Monsieur François BONNEAU, président de la Région Centre-Val de Loire- Madame Stéphanie RIST, députée du Loiret - Madame Floriane RIVIERE, directrice générale du CHRU de Tours - Monsieur Thomas GARREAU, PH au CHU d'Orléans - Monsieur Samuel BARBOU, agence BeLC attractivité des professionnels de santé dans le 41 - Madame Pauline BOLUSSET, interne en médecine générale - 1 externe en médecine

17h - 17h15 *Conclusions*

Inès MOKSIA
Interne en chirurgie viscérale à Dijon
en 4e semestre

À QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE QUAND ON COMMENCE SON INTERNAT EN CHIRURGIE ?

Comment s'est passé ton début d'internat ?

Inès Moksia.- J'ai commencé mon internat au CHU de Dijon. Au début… il faut tout réapprendre ! La chirurgie, c'est un environnement complétement nouveau. On le voit un peu en externat mais de loin. Il faut apprendre les gestes et beaucoup de connaissances rapidement, sans parler de la gestion médicale des patients. Le 1er semestre en chirurgie, c'est beaucoup d'heures et c'est intense.

Comment se passe une journée type en tant qu'interne en chirurgie ?

I. M.- Dans ma spé, au CHU de Dijon, il y a deux types de journée : la journée de bloc et la journée d'astreinte de service. Une journée type d'astreinte commence à 7h par une visite aux patients en réanimation. Puis à 8h, c'est la réunion avec le staff, suivie par la visite des patients, toujours séniorisée à Dijon. Je prépare les prescriptions, les sorties des patients pour la fin de matinée ou début d'après-midi. Après le déjeuner, je fais les papiers et une contre-visite des patients avec les infirmiers. En fin de journée, c'est le débriefing avec le chef d'astreinte. En général, la journée se termine vers 20 h.

Comment se passe une journée au bloc ?

I. M.- Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les journées au bloc sont moins longues. On commence plus tard, vers 8 heures, et on ne fait que du bloc. Là où je suis actuellement, au CH de Mâcon, les journées sont mixtes. Nous faisons à la fois du bloc et des visites de patients dans la même journée. Ce qui est bien aussi car cela nous permet de suivre nos patients de bout en bout.

Quelle est l'ambiance dans les services de chirurgie ?

I. M.- J'ai évolué dans des ambiances bienveillantes que ce soit au CHU, au CH ou en clinique. Je n'ai jamais été mal à l'aise à cause d'un commentaire ou d'un comportement. Certes, c'est une ambiance de « garçon » dans le sens où la plupart de nos chefs sont des hommes. Mais ils font attention à leurs propos. Et puis, nous sommes de plus en plus de femmes chez les internes. À Dijon, sur les trois internes en chirurgie viscérale, il y a toujours une fille depuis plusieurs années

Quels conseils donner aux néo-internes en chirurgie ?

I. M.- Je leur conseillerais de poser le maximum de questions pendant leur premier semestre et de ne pas hésiter à demander de l'aide. Au début de son internat, on aimerait faire ses preuves, tout faire bien dès le départ. On se met trop de pression. Mais si notre internat fait 6 ans, ce n'est pas pour rien… Il nous faut du temps. Faire confiance en ses co-internes plus âgés et à ses chefs. Ceux qui n'ont pas encore commencé l'internat et qui se dirigent vers la chirurgie, je leur conseille d'aller dans le maximum de services de chirurgie différents car la chirurgie plastique est très différente de la chirurgie cardiaque, elle-même différente de la viscérale ou de l'orthopédie !

LES 3 TIPS D'INÈS

1. **Se préparer à tout réapprendre**
2. **Ne pas se mettre trop de pression dès le premier semestre**
3. **Poser toutes ses questions à ses co-internes plus âgés ou aux chefs**

Shabnam HOSSEINI
Présidente du syndicat des internes de Nice,
4e semestre en MG

VIE PERSO/VIE PRO ET RESPONSABILITÉ SYNDICALE : COMMENT TOUT FAIRE ?

Comment concilier vie perso/vie pro et la présidence d'un syndicat ?

Shabnam Hosseini.- J'ai pris mon mandat de présidence en octobre 2023 tout en travaillant à temps plein et en essayant de mener de front ma vie de couple, mes loisirs, le sport. J'ai passé ce premier semestre sous l'eau. Je me suis sentie seule, vraiment. Je n'arrivais pas à verbaliser ce qui n'allait pas. Je disais seulement « Je n'y arrive plus ». Mais c'était bien plus que ça.

Comment avez-vous réussi à sortir de ce surmenage ?

S. H.- Le deuxième semestre fut plus allégé en termes professionnels et j'ai pu prendre un peu de recul. J'ai discuté de mon ressenti avec les autres membres du bureau des internes et je me suis rendue compte que je ne déléguais pas assez. Je voulais répondre à l'ensemble des mails concernant la présidence ou les choix de stage. La secrétaire générale étant très investie dans l'association, s'est proposée de traiter une partie des mails ce qui m'a beaucoup soulagée. J'ai appris à mieux travailler en équipe, à ne pas aller à toutes les réunions, à donner des orientations sans que ce soit des ordres.

Comment avez-vous vécu cette transition ?

S. H.- Au début, j'étais frustrée ! Car j'assistais à des réunions où je ne maîtrisais pas le sujet aussi bien que j'aurais voulu par exemple. Mais ce fut des soirées libérées pour ma vie personnelle aussi. Cet été, j'ai réussi à prioriser mon mariage à mes engagements syndicaux grâce au soutien des autres membres du bureau.

Qu'est-ce que cette expérience vous a apporté ?

S. H.- J'ai appris à demander de l'aide ou des conseils à d'autres subdivisions pour connaître les solutions qu'elles avaient mis en place. C'est comme cela que j'ai appris qu'en tant que président d'association ou de syndicat nous pouvons demander à être en surnombre pour nous dégager du temps pour nos missions. C'est une information que je n'avais pas en début de mandat et je la partage ici !

Que conseilleriez-vous à vos co-internes qui souhaitent s'investir au niveau associatif ou syndical ?

S. H.- Qu'ils n'hésitent pas à poser leurs questions à l'équipe, à leurs prédécesseurs ou aux autres responsables de ville ou de spé. En cas de difficulté ou de surcharge de travail, qu'ils sachent qu'ils ne sont pas seuls ! Nous avons toujours à disposition des aides, que ce soit par les institutions locales, auprès de nos collègues au local ou au national.

LES 3 TIPS DE SHABNAM

1. **Demander à être en surnombre**
2. **Déléguer**
3. **Se dire que l'on est pas seul**

DOSSIER

NOUS SAVONS QUE LA COERCITION, ÇA NE FONCTIONNE PAS

L'ISNI s'oppose à toute forme de coercition à l'installation des médecins que ce soit en médecine générale ou dans une autre spécialité. La liberté de s'installer est fondamentale. Et si l'État faisait confiance à ses médecins et futurs médecins plutôt que les contraindre ?

« Nous savons que la coercition, ça ne fonctionne pas. Elle a été mise en place dans d'autres pays comme en Allemagne. L'effet est à l'opposé de celui escompté : cela fait fuir les médecins qui quittent le pays ! », observe Killian L'Helgouarc'h, président de l'ISNI. « Nous considérons que l'État doit faire davantage confiance aux médecins qui travaillent déjà et à ses futurs médecins, ajoute-t-il. Nous travaillons déjà tous en équipe entre médecine de ville et l'hôpital, avec les autres professionnels de santé et les paramédicaux. ».

> « Les internes s'installent dans les territoires qu'ils connaissent »

Les arguments ne manquent pas pour s'opposer à la coercition d'installation : vague de départs en retraite précoces, déconventionnement, refus de s'installer. Ce projet de loi instaurerait un système « qui verra disparaître la médecine libérale, qui est pourtant un des piliers de notre système de santé », avait averti François Braun, alors ministre de la Santé, en juin 2023. Qui voudrait perdre sa liberté de choisir où exercer en fonction de son projet de vie professionnel et personnel tissé depuis des années ? Qui voudrait s'installer dans un territoire qu'il ne connaît pas, loin de sa famille, de son conjoint, de son cercle amical et recommencer sa vie sociale à zéro ? Les internes s'installent dans les territoires qu'ils connaissent : là où ils sont nés, où ils ont vécu, où ils se sont sentis bien lors de leurs stages. « C'est une question tout simplement humaine et ce n'est pas propre à la médecine ! », fait remarquer Killian L'Helgouarc'h. Par ailleurs, l'installation est aussi liée à son attractivité, que ce soit le tissu économique du territoire pour l'évolution professionnelle du conjoint, les écoles, les modes de garde pour les enfants, les transports ou l'offre culturelle. Car les jeunes médecins qui s'installent sont âgés entre 27 et 32 ans, nombreux sont ceux déjà en couple, avec des enfants ou des projets de vie de famille.

Le prétexte éculé du « désert médical »

La désertification médicale est brandit comme une menace en termes de santé publique. Or, les études sur la répartition des médecins et des autres professionnels de santé et paramédicaux montrent que le maillage du territoire par les médecins n'est pas moins bon que les infirmiers ou les pharmaciens alors que ces deux dernières professions sont contraintes en termes d'installation. « Les déserts médicaux ne sont qu'un symptôme d'une maladie diagnostiquée depuis longtemps », dixit Jérôme Marty, président de l'Union française pour une médecine libre (UFML), interrogé par le journal ***Les Échos*** en juin 2023. D'ailleurs, la France entière n'est-elle pas un désert médical ? « Ce n'est pas une question de répartition mais du nombre de médecins par habitants. Il en manque. C'est un fait. Mais nous ne sommes pas responsables des décisions politiques des trente dernières années ! », rappelle, pour sa part, le président de l'ISNI.

Il existe plusieurs systèmes de régulation de la médecine de ville. La France a choisi de la réguler en amont de l'installation, par le biais du numerus clausus et des ECN.

Intensité des dispositifs de régulation au niveau de la formation et de l'installation des médecins

Pas de régulation → Régulation possible mais peut appliquée → Dispositifs renforçant le niveau de régulation → Régulation forte

	Formation		Installation			
	Planification des effectifs formés dans leur ensemble	Planification des effectifs formés par spécialité	Régulation de l'installation – par spécialité	Régulation géographique de l'installation	Fermeture de cabinets	Dispositifs incitatifs
France	Numerus clausus en fin de P1	ECN	Liberté d'accès au conventionnement	Liberté d'installation	Non	Oui (ex: CESP)
Allemagne	Pas de planification	Pas de planification	Bedartsplan - Restriction des nouvelles installations par spécialité et par zone géographique		Non	Oui, par les Länders
Angleterre	Décision des medical schools	Décision des colleges	n/a	Contractualisation du NHS avec chaque cabinet de généraliste	Possible ponctuellement	Anecdotiques
Belgique	Numerus clausus officieux en P1	Décision des universités; partiellement en ligne avec les quotas de conventionnement	Quotas de conventionnement par spécialité, pas toujours respectés	Liberté d'installation	Non	Oui, Fonds Impulséo
Espagne	Numerus clausus à l'entrée à l'université	Equivalent ECN	Affectation en cabinet selon les places disponibles au sein de la Communauté de formation (ou d'exercice pour les médecins déjà installés)		Pas de cas cité mais possible en théorie	Non
Pays-Bas	Numerus clausus pour les étudiants financés par l'Etat	n/a	n/a	Conventionnement auprès des caisses d'assurances locales et nationales	Non	Non

Source : Frontier Economics et Ylios

Source : Les conditions d'installation des médecins de ville en France et dans cinq pays européens de l'ONDPS, 2015.

Depuis 2005, l'État, les collectivités territoriales et l'Assurance Maladie multiplient les dispositifs d'incitation à exercer dans des zones sous-dense dès l'entrée en études de médecine : aides à l'installation et aux études, exonération d'impôts et de charges sociales ; CESP… En 2016, l'Assurance Maladie tente « d'appâter » les jeunes médecins avec une aide de 50.000 euros avec ses contrats démographiques. En contrepartie exercer 4 jours par semaine pendant 5 ans sur le territoire tout en participant au dispositif de permanence des soins ambulatoires. Entre 2017 et 2022, le bilan fut mitigé : 4 685 contrats actifs fin 2021 avec un impact sur la démographie médicale « limité » pour un budget de 94 millions[1]. Qui parle de l'effet secondaire de telles mesures ? Celui du turn-over des médecins dans ces zones, au détriment de la qualité des soins pour les patients… « C'est une solution simpliste de croire qu'il suffit d'obliger les médecins à s'installer dans un territoire pour régler le problème de l'accès aux soins. Les enjeux vont bien au-delà ! », déclarait Agnès Buzyn, ancienne ministre de la Santé, en janvier 2021. Plus de 4 ans après, nous piétinons toujours face à la volonté politique de contraindre les jeunes médecins. Ne voyez-vous pas qu'une telle mesure conduira à la fuite des jeunes médecins vers le privé ou à l'étranger alors même que nous manquons de médecins ?

> « C'est une solution simpliste de croire qu'il suffit d'obliger les médecins à s'installer dans un territoire pour régler le problème de l'accès aux soins… »

1. *Aides à l'installation des médecins : 94 millions d'euros en quatre ans, une efficacité remise en question, le 19/07/2022, par Aveline Marques, Egora.com*

Le projet de loi de coercition d'installation

Généralistes

2012

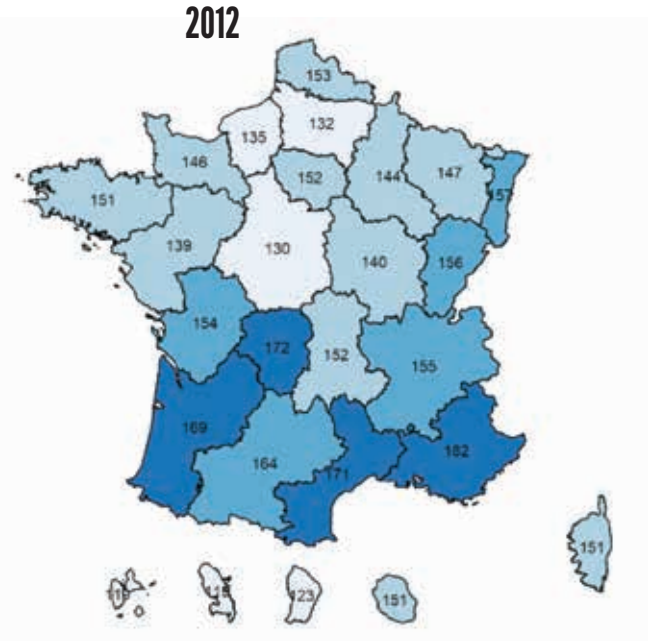

Densité pour 100 000 habitants.
Densité moyenne : 153 professionnels pour 100 000 habitants
- [119, 138)
- [138, 153)
- [153, 169)
- [169, 182]

2021

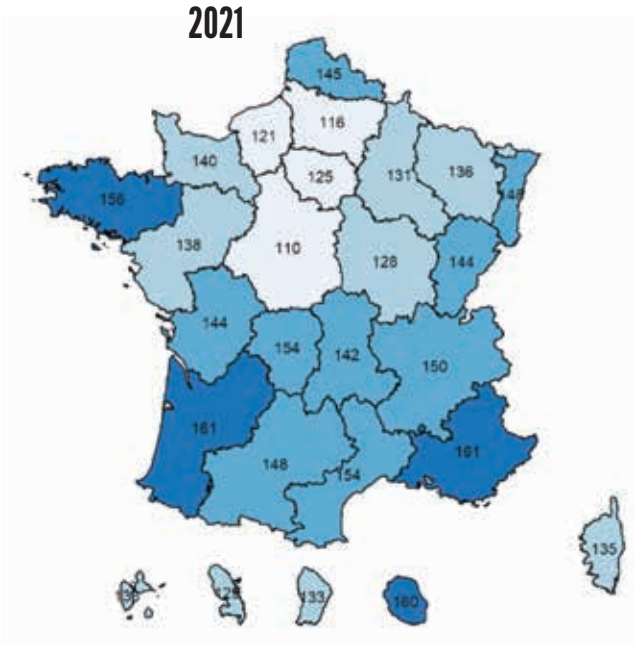

Densité pour 100 000 habitants.
Densité moyenne : 140 professionnels pour 100 000 habitants
- [110, 126)
- [126, 140)
- [140, 154)
- [154, 161]

Densités régionales de pharmaciens en officine (anciennes régions) en 2012 et 2021

2012

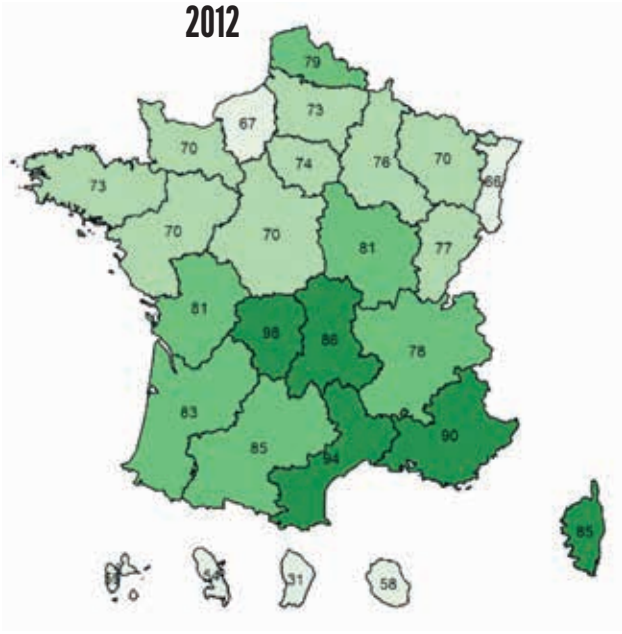

Densité pour 100 000 habitants.
Densité moyenne : 77 professionnels pour 100 000 habitants
- [31, 69)
- [69, 77)
- [77, 84)
- [84, 98]

2021

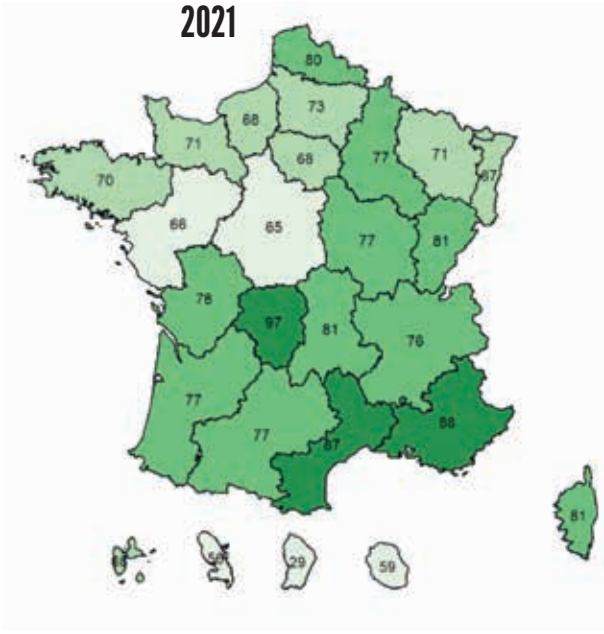

Densité pour 100 000 habitants.
Densité moyenne : 74 professionnels pour 100 000 habitants
- [29, 66)
- [66, 74)
- [74, 81)
- [81, 97]

Note > Les bornes des classes de densité ont été définies à partir de la densité moyenne, augmentée ou diminuée de 10 %.
Champ > Pharmaciens actifs en officine de moins de 70 ans, ayant au moins une activité en France métropolitaine ou dans les DROM.
Source > RPPS, INSEE, traitement DREES.

Interview du Dr Bernard JOMIER

Bernard Jomier, médecin généraliste est sénateur de Paris. Il répond aux questions de l'ISNI sur la coercition d'installation, l'attractivité et le rôle des organisations syndicales.

Killian L'helgouarc'h.- On entend très régulièrement, par les politiques, que la régulation à l'installation serait la solution à l'accès aux soins. Pourquoi une partie des politiques s'attache à faire passer des mesures de régulation ?

Dr Bernard Jomier.- Il faut rappeler qu'il n'y a pas de position de l'ensemble des politiques. L'Assemblée nationale, comme le Sénat, n'ont jamais approuvé les nombreux amendements qui ont été déposés qui visaient à instaurer soit un conventionnement sélectif, soit une obligation d'installation. Il faut aussi comprendre que les élus, au fond, relaient les préoccupations des Français et essaient de trouver des solutions. Les élus doivent proposer des solutions qui tiennent compte des besoins de la population et de l'appétence des professionnels de santé. Si vous voulez interdire l'installation d'un jeune professionnel de santé quelque part, il passera en mode salariat ou il changera de profession et on aura tout perdu…

> « Il y a toujours eu deux conditions à l'attractivité : la rémunération et la qualité de vie au travail. »

K. L.- Comment peut-on améliorer le dialogue entre les élus locaux et les professionnels de santé et avancer ensemble pour l'attractivité médicale ?

Dr B. J.- Il faut dialoguer, il faut consulter les organisations syndicales et leurs représentants. C'est comme ça que l'on avance sur la construction des réponses. Là, je m'adresse aux gouvernements qui se succèdent : respectez les corps intermédiaires que sont les organisations syndicales, celles professionnelles. Elles ont un très grand rôle à jouer parce qu'elles perçoivent justement ce que sont les conditions, les méthodes, les processus à mettre en place pour répondre aux situations que les professionnels vivent ! Tant que l'on restera dans la verticalité descendante où l'État pense pouvoir résoudre les questions tout seul, et bien, cela ne marchera pas.

K. L.- On a beaucoup parlé des internes qui doivent rendre à l'État ce que l'État leur a donné. Mais est-ce aux seuls futurs professionnels de santé de porter l'accès aux soins ?

Dr B. J.- Non. On ne peut pas faire porter aux jeunes générations à eux seuls la résolution des problèmes qui ne sont pas de leurs responsabilités, qui ne sont pas de leur fait. Il faut, une bonne fois, tordre le cou à cette idée. D'autant plus que les internes sont les seuls étudiants en France à rapporter plus que ce qu'ils coûtent à l'État ! Il faut sortir de cette vision culpabilisatrice. Chacun doit prendre sa part de responsabilité.

K. L.- L'aspiration aujourd'hui des internes et jeunes professionnels de santé est à une meilleure qualité de vie au travail. Pensez-vous que cela rejoint une mutation globale de la société ?

Dr B. J.- Oui. Quand les infirmières quittent l'hôpital, que disent-elles ? Que la qualité de vie au travail s'est trop dégradée et qu'elles préfèrent arrêter. Certaines partent en libéral, d'autres changent de voie professionnelle. On a aussi des médecins qui arrêtent bien avant l'âge de la retraite, d'autres qui font des burn-out…

K. L.- Quelles sont les solutions pour retrouver de l'attractivité en médecine ?

Dr B. J.- J'ai rencontré beaucoup de jeunes médecins et d'internes au cours de l'année passée. J'ai constaté qu'ils étaient très sensibles à cette question de répartition territoriale de l'offre de soins et l'accès à notre population aux soins. Mais il faut aussi respecter que l'on ne peut pas se retrouver isolé dans un village, sans solution d'hébergement, sans transport. Il y a toujours eu deux conditions à l'attractivité : la rémunération et la qualité de vie au travail. Si vous ne réglez pas les deux, vous n'avancez pas !

K. L.- Quelles solutions proposez-vous pour avancer sur ces deux questions ?

Dr B. J.- Jusqu'à présent, tout est centralisé. Mais l'État n'y arrive pas et la situation se dégrade. On doit absolument changer de paradigme. Cela ne peut être qu'avec les collectivités territoriales, les maires des communes, en coordination avec les conseils départementaux pour la gestion concrète des besoins d'hébergement et de transports de ces jeunes professionnels de santé en décidant de limiter le temps de transport à moins de 30 minutes par exemple entre le lieu d'hébergement et le lieu d'exercice.

Nous pouvons imager un triple pilotage entre ces collectivités, les facultés pour la partie pédagogique et les ARS qui connaissent les besoins de leurs départements.

Propos recueillis par Vanessa Pageot

« Je cherche à débuter ma carrière et développer mes compétences dans un environnement sécurisant, aux côtés d'autres professionnels et au service de la santé de mes patients »

Filieris recrute et vous accueille en stage

Chez Filieris, nous avons la conviction qu'offrir le meilleur parcours de santé à chacun de nos patients est une mission d'intérêt public.
Une mission à porter collectivement, au sein d'une équipe de professionnels multi-expertises, capables de s'enrichir mutuellement et de construire ensemble un parcours respectueux du patient.
Une mission à remplir quotidiennement, sans concession sur son équilibre professionnel et personnel, sur sa rémunération, sur son évolution et la suite de sa carrière.

PORTRAIT

CAMILLE RACCA, FONDATRICE DE DRAW YOUR FIGHT

Camille Racca est une néo-interne en génétique à Paris. Elle milite au sein de son association Draw your fight pour la reconnaissance des droits des personnes en situation de handicaps. Les choses commencent à bouger, lentement.

Camille parle vite, déroule son histoire en jetant un œil parfois à sa perfusion qui ne la quitte pas. Elle souffre de douleurs neuropathiques depuis l'âge de ses 16 ans. « J'ai appris à faire avec mais je ne peux pas rester longtemps assise, j'ai des difficultés à me déplacer, dit-elle en montrant sa béquille. Mais je n'ai eu aucune difficulté pour les cours, ni pour le concours d'internat ». Cette année, pendant l'année charnière des EDN, elle passe son DU en douleur et continue à piloter son association, Draw your fight, qu'elle a fondée en 2022.

> Le système qu'elle dénonce est celui de l'exclusion des étudiants et des internes handicapés…

« Au début, mon objectif était seulement de faire mon internat, d'être médecin, pas de changer le système. Mais aujourd'hui, je me rends compte que l'on peut le changer. À plusieurs », témoigne Camille. Le système qu'elle dénonce est celui de l'exclusion des étudiants et des internes handicapés, celui de l'inertie des facultés, des coordinateurs, des professeurs, des chefs de services, des législateurs et des collègues. Trop peu de bienveillance envers la différence. Trop de jugement. « On m'a dit que je ne trouverai pas de postes à l'internat, que je pouvais demander à tous les établissements de santé, qu'il n'y aurait jamais aucun poste avec les aménagements d'horaires de travail que je demandais ! » se souvient Camille, encore empreinte de colère face à cette injustice, face à toutes les discriminations auxquelles elle a fait face.

Les aménagements : ce n'est pas une faveur, c'est un droit

À travers l'association Draw your fight, elle rend visible tous les handicaps. Pourquoi passer par le dessin ? « J'ai toujours dessiné, depuis que je suis petite et cela m'a paru évident pour mettre en lumière tout ce que l'on ne voit pas. J'ai voulu sensibiliser le monde de la santé mais aussi les gens en général sur les handicaps invisibles qui représentent 80 % des handicaps ! » Camille est très présente sur les réseaux sociaux à travers son association où elle partage sa participation à des conférences, à des congrès ou certains coups de gueule. Ce qui bouscule le monde universitaire et hospitalier. Elle se souvient d'un coordinateur qui a remis en question son handicap auprès de ses collègues. Elle lui a rappelé le droit de chacun à bénéficier d'aménagements. Ce n'était pas une faveur mais un droit. On lui demande alors de se taire… « Je ne cache pas mon handicap. Avant chaque début de stage ou de formation, j'appelle le coordinateur ou le référent pour échanger sur ma situation, pour mettre en place les aménagements dont j'ai besoin, explique-t-elle. Quand je dis que j'ai la RQTH, nombreux me demandent ce que c'est ! S'ils ne connaissent pas la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé, il y a peu de chance qu'ils connaissent les aménagements auxquels j'ai droit… ».

> Tout ce que je veux, c'est que l'on me juge sur mes compétences, pas sur mon handicap !

Combien d'externes et d'internes en médecine voire de médecins taisent leur handicap par peur d'être discriminés ? « Je connais des personnes qui vivent avec des handicaps non visibles qui préfèrent se taire et ne demander aucun aménagement pour ne pas avoir leur chef de service ou leurs collègues contre elles, fait remarquer Camille. Cela comprend aussi les troubles psychiatriques, comme la bipolarité. La population française est concernée mais pas les étudiants en médecine ni les médecins ? » ironise-t-elle.

Pour suivre le rythme des études de médecine ou de l'internat, sans aménagement ni reconnaissance, ces personnes compensent. « Mais c'est au prix de leur santé physique et mentale. Certains ne tiennent pas, d'autres abandonnent, font un burn-out… », observe Camille. Grâce à l'association, sur les réseaux sociaux, certains la contactent pour connaître leurs droits. D'autres lui demandent s'ils seront discriminés une fois que leur maladie ou handicap sera connu… La réponse est directe : « Oui, c'est une réalité, ces personnes seront discriminées, je ne leur cache pas. Mais en se taisant, on ne fait qu'entretenir le système de cette discrimination. ».

Quand la Génétique lui a ouvert ses bras

Quand on questionne Camille sur son choix de l'internat en génétique, elle répond qu'elle avait hésité avec la médecine interne. Ce qui a fait la différence ? « L'accueil de la coordinatrice de la génétique ! Elle fait partie des rares personnes qui voient le positif dans le handicap ». Car la maladie lui a apporté des compétences « que peu d'internes ont », souligne-t-elle. Camille a déjà un D.U. douleurs, une certification en éducation thérapeutique, la présidence de son association… « Tout ce que je veux, c'est que l'on me juge sur mes compétences, pas sur mon handicap. ».

En parallèle de la génétique, Camille souhaite accompagner les patients dans la prise en charge de la douleur. Avec sa double casquette interne/patient, elle a un autre regard : « il y a encore beaucoup de choses à faire, je peux en témoigner personnellement », rapporte-elle. Son association est aussi active sur ce sujet. Plusieurs membres de Draw your fight ont ainsi participé en septembre dernier au congrès de la Société européenne d'anesthésie régionale (European Society of Regional Anaesthesia and Pain Therapy - ESRA) à Prague. Camille y serait bien allée mais l'avion n'était pas une option. « J'ai appris à déléguer, ce qui n'est pas si évident ! », confie-t-elle. Aujourd'hui l'association compte une cinquantaine de membres et vient de mener son premier cycle de conférences.

> « Trop peu de personnes voient le positif dans le handicap. La maladie m'a apporté des compétences en plus que d'internes ont. »

Camile Racca en conférence

Flyers Draw Your fight

En savoir plus sur
https://www.drawyourfight.org/

> **« Mon handicap est à la fois ma plus grande faiblesse et ma plus grande force. Car, malgré toutes les limites qu'il entraîne, c'est grâce à lui que j'ai décidé de faire des études de médecine et de créer le projet Draw your fight. »**
>
> *Extrait du site Draw your fight*

Illustration handicap invisible

INTERVIEWS

INTERVIEWS DE DEUX MÉDECINS PÉDIATRES

Interview du Dr Abdourahim CHAMOUINE

Responsable du service pédiatrique au CH de Mayotte et responsable coordonnateur du Centre de Références des Maladies Rares Pédiatriques du CH, il nous raconte son quotidien très riche, loin de l'image reçue.

Qu'est-ce qui vous plait dans l'exercice de la pédiatrie à Mayotte ?

Dr Abdourahim CHAMOUINE- Notre activité est gratifiance. Il faut savoir que nous sommes, avec 38 lits d'hospitalisation, le seul service pédiatrique d'une île de 321 000 habitants (estimations INSEE 2024) dont 50 % ont moins de 18 ans. Et il n'y pas de pédiatre libéral. Tous les enfants viennent ici pour se faire soigner. Je me souviens d'un médecin assistant partagé entre Montpellier et Mayotte. Elle a choisi de rester car elle avait choisi médecine pour exercer son métier comme elle le fait ici. C'est vrai que notre activité est gratifiante, car nous avons cette impression de rendre service. Elle l'est aussi grâce à la polyvalence de notre exercice.

En quoi votre exercice médical est-il polyvalent ?

Dr A. C.- Dans une même journée, on peut voir un enfant avec une insuffisance cardiaque, un autre avec une infection à staphylocoque, un polytraumatisme, une drépanocytose… Dans certains cas, nous n'avons pas les spécialistes ou le plateau technique nécessaires et nous devons stabiliser l'enfant avant qu'il ne soit évacué à la Réunion ou à Paris.

Nous avons aussi une prévalence bien plus élevée par rapport à la Métropole de certaines maladies métaboliques comme les enfants de la Lune. Nous traitons également des infections qui n'existent plus que dans les livres…

Portrait Abdourahim Chamouine

Service pédiatrie-Mayotte

Quelles sont ces maladies qui n'existent plus que dans les livres ?

Dr C. A- Je pense notamment au rhumatisme articulaire avec atteinte cardiaque, à la staphylococciepulmonaire du nourrisson, à l'incidence plus élevée des méningites à éosinophiles, et autres maladies infectieuses comme la fièvre typhoïde, la leptospirose… À chaque saison des pluies, il y a une recrudescence de ces maladies qui se combinent aux épidémies virales habituelles de l'enfant (bronchiolite à VRS et gastroentérites à rotavirus).

Comment se passe une journée type en tant que responsable du service pédiatrique ?

Dr C. A- Mon activité est très riche du fait de la diversité des pathologies que j'ai citées. En Métropole, les enfants seraient orientés dans des services spécialisés d'organes. Ici, ils sont tous en pédiatrie ! Mon activité est aussi transversale car je suis aussi Coordonnateur du Centre de Référence des Maladies Rares du Globule Rouge. Par ailleurs, la direction de l'hôpital m'a confié la tâche de monter une Unité de Recherche Clinique au sein de l'hôpital. Enfin, en tant que chef de service, j'encadre les internes.

Comment décririez-vous votre rôle auprès des internes ?

Dr C. A- Je pars du principe que les internes ne sont pas là pour remplacer les seniors. L'encadrement est primordial. D'un autre côté, il y a beaucoup de travail, je ne vais pas le cacher, mais on apprend aussi beaucoup. Devant la rudesse du travail, je privilégie l'harmonie de l'équipe à la hiérarchie formelle. Le mot équipe est à prendre au sens large : médecins, infirmiers, aides-soignants, etc.

Quel est le profil « idéal » de l'interne qui souhaite travailler dans votre service ?

Dr C. A- Il est préférable d'avoir un peu d'expérience avant de venir en pédiatrie au CH de Mayotte car c'est un service « lourd ». On a du travail, certes mais on apprend beaucoup et on traite des maladies auxquelles on ne sera pas confronté en restant en Métropole. Plus on avance dans le cursus et mieux on en profite.

> « En Métropole, les enfants seraient orientés dans des services spécialisés d'organes. Ici, ils sont tous en pédiatrie ! »

La situation sanitaire a-t-elle évolué à Mayotte ?

Dr C. A- Oui. Mon premier passage sur l'île était en 2002, alors jeune interne. Nous avons fait un bond de 50 ans en seulement 20 ans ! Tant dans l'éducation à la santé, dans la modernisation de l'hôpital, de l'offre de soins. Mayotte prend un virage épidémiologique indéniable et ce n'est pas reconnu ! La population mahoraise souffre davantage de maladies chroniques non transmissibles et de moins en moins de maladies liées à l'insalubrité. Certes, ces maladies sont toujours présentes, apportées par la population nouvellement installée mais elles régressent.

L'image que l'on a du centre hospitalier de Mayotte correspond-t-elle à la réalité ?

Dr C. A- Pas du tout ! On ne retient que l'encombrement des urgences qui n'est pas original, que l'on serait « mal soigné ». Cet encombrement des urgences s'explique en partie par la quasi-absence de médecine libérale en ville. Si les familles ont un problème de santé, elles viennent à l'hôpital. La qualité des soins, notre expertise médicale sont peu reconnues, ce que je regrette.

Propos recueillis par Vanessa Pageot

Abdourahim Chamouine chef pédiatrie

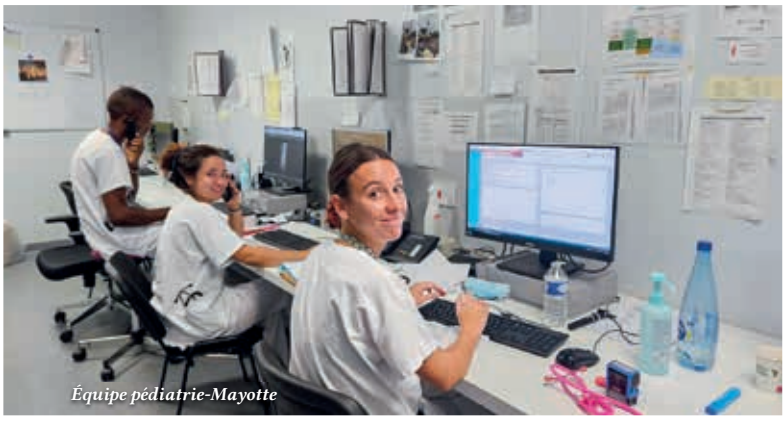
Équipe pédiatrie-Mayotte

Interview du Dr Jaouher BRAHIM

Péditarie générale du Centre Hospitalier de Cayenne depuis mars 2022. Réanimateur pédiatrique, il partage son temps entre les urgences et le SMUR pédiatriques, la réanimation néonatale et la pédiatrie générale.

Quelles furent vos premières impressions en arrivant à Cayenne ?

Dr J. B.- Je fus agréablement surpris par la gentillesse de la population. Ici, l'ambiance est plus chaleureuse. Je me souviens, lors de mon deuxième jour à l'hôpital, un collègue m'a fait remarquer que tout le monde se disait bonjour : les soignants, les patients, les médecins, le personnel administratif, y compris les personnes que l'on ne connaît pas. Cela compense le rythme de travail très intense.

> “Nous avons beaucoup de polytraumatismes car les enfants ont un autre tempérament ici.”

Comment arrivez-vous à partager votre temps entre plusieurs services ?

Dr J. B.- Mon activité principale se concentre aux urgences pédiatriques, avec environ 60 consultations par jour, ainsi qu'au SMUR, qui fait partie intégrante de notre service. Nous assurons cette activité malgré le manque d'effectif aux urgences pédiatriques, ce qui rend la gestion plus complexe. Nous sommes très peu à être polyvalents, surtout en réanimation pédiatrique. Heureusement, nous formons une équipe soudée, ce qui facilite grandement notre travail au quotidien. Je peux aussi intervenir en réanimation néonatale et à l'unité des soins continus pédiatriques, en attendant l'ouverture d'une réanimation pédiatrique. Ce qui me frappe ici, c'est que les nouveau-nés réagissent différemment de ceux du bassin méditerranéen. À mon avis, ils sont génétiquement plus costauds et supportent mieux les incidents liés à la grossesse et à l'accouchement.

Quels sont les principaux motifs de consultation aux urgences pédiatriques ?

Dr J. B.- Comme dans toutes les urgences pédiatriques, nous voyons des motifs de consultation courants (fièvre, gène respiratoire, gastroentérites...), en plus des infections liées à des maladies tropicales. Mais ici, nous avons aussi beaucoup de polytraumatismes parce que les enfants ont un autre tempérament. Certes, ils sont plus robustes, mais ils sont aussi plus libres et prennent plus de risques. Nous traitons souvent des chutes d'arbres, mais aussi des morsures de vipères, de scorpions ou de poissons tropicaux. En plus des maladies tropicales classiques, il y a les accidents de la voie publique (AVP). Ici, il y a une certaine "tolérance" : on voit des familles entières entassées sur un deux-roues, sans casques ni protection, même pour les plus petits.

À côté de cela, nous avons aussi quelques cas de plaies par armes blanches ou même par armes à feu, ainsi que des intoxications par stupéfiants. Cela montre que la zone est « chaude », avec un environnement de violence qui touche même les jeunes enfants.

Portrait du Dr Jaouher BRAHIM

Les internes urgences pediatriques

Quels sont vos rapports avec vos patients et leurs parents ?

Dr J. B.- La relation que nous avons avec nos patients et leur famille est très particulière. Ici, les parents respectent énormément les soignants. Ils ont une confiance dans nos décisions et sont reconnaissants de notre travail. Les enfants, quant à eux, nous remercient souvent à travers leurs sourires. C'est une grande source de satisfaction, surtout après une journée de travail épuisante. Cela nous rappelle pourquoi nous faisons ce métier : pour soigner et aider.

Nous sommes également confrontés à une incroyable diversité culturelle. Nous avons des familles amérindiennes, créoles, brésiliennes, qui parfois pratiquent leurs rituels traditionnels au pied du lit de leur enfant. Cela peut être surprenant, mais cela fait aussi partie de la richesse de notre environnement de travail. Cette diversité est parfois difficile à gérer surtout en matière de communication, car nous devons communiquer avec plusieurs langues et dialectes : créole, portugais, et autres. Heureusement, plusieurs de nos infirmières peuvent jouer le rôle de traductrices, ce qui facilite beaucoup les échanges avec les familles.

Vous évoquez un « rythme intense » et des journées de travail « épuisantes ». Quelles sont vos conditions de travail ?

Dr J. B.- L'équipe pédiatrique qui nous a précédés a fait un travail remarquable, et je tiens à les remercier pour cela, en particulier : notre ancien chef Pr Pujo, Dr Ben Ameur et Dr Morfin. Nous sommes une équipe soudée, et cette solidarité nous aide à faire face aux défis quotidiens. Cela dit, nous travaillons dans des conditions parfois difficiles. Le rythme de travail est effectivement intense, et il arrive que nous manquions de moyens. On entend toujours dire que l'hôpital de Cayenne est déficitaire, en partie, à cause des évacuations sanitaires mais pourquoi ne nous donne-t-on pas les moyens de soigner les patients sur place ? Nous avons besoin de ressources pour assurer la qualité des soins que nos patients méritent. Bien que nous soyons conscients des contraintes auxquelles l'hôpital fait face, il est essentiel de trouver des solutions pour améliorer notre capacité à soigner les enfants. Nous manquons de plateaux techniques, de spécialistes, de matériels. La forte natalité en Guyane signifie que nous rencontrons un nombre croissant de cas de malformations cardiaques, digestives, et de troubles neurologiques. De plus, il serait bénéfique de développer des activités de recherche clinique ici, surtout pour explorer les différences génétiques que j'ai mentionnées précédemment. Pour l'instant, il semble y avoir peu d'initiatives dans ce sens, mais j'espère qu'il y aura un engagement vers l'avenir surtout après le développement du programme d'un futur CHU.

Que diriez-vous aux internes qui souhaitent avoir une expérience au CH de Cayenne ?

Dr J. B.- Ce sera une expérience intense, nous sommes tout le temps sollicités mais c'est aussi très enrichissant. Ce sera aussi l'occasion de voyager, de découvrir d'autres cultures. Je n'ai pas eu le temps de faire du tourisme, de découvrir l'Amazonie ou la nature environnante mais beaucoup en parlent de manière positive.

Propos recueillis par Vanessa Pageot

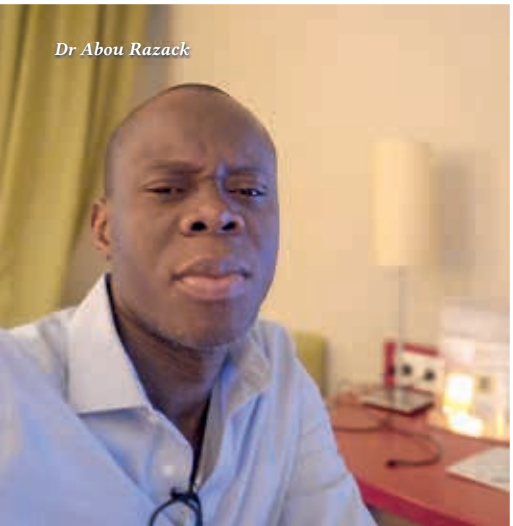
Dr Abou Razack

Dr Dhoubi Imen

Dr Norma Taishori

Dr Jordy Mafema

Jaouher et la nouvelle pédiatre Dr Lawson Kayi

Dr Ammar Omran

Ancienne équipe urgences pédiatriques
Dr Ben Ameur, Dr Mrofin, Dr Bahri et Dr Solof

FICHE PRATIQUE

COMMENT LIRE SA FICHE DE PAYE ?

Identification du salarié.

Les internes comme tous les personnels médicaux sont concernés par l'application d'un jour de carence en cas de maladie.

Indemnités pour les DOM. *Autres indemnités : Indemnité de sujétion en 1ère et 2ème année ou indemnité de responsabilité en 4ème et 5ème année. Les Docteurs Junior reçoivent une prime d'autonomie supervisée.*

Avantages en nature de l'interne : *L'interne bénéficie d'un logement et/ou de la nourriture fournis par l'hôpital. Dans ce cas une opération nulle apparaît sur la fiche de paie. L'opération est visible dans la colonne « à payer » ainsi que dans la colonne « à déduire ». Cette opération engendre néanmoins des cotisations salariales et une augmentation du net imposable.*

Majoration : *Lorsque l'interne ne bénéficie pas d'un logement et/ou de la nourriture l'interne perçoit une majoration.*

Cotisations salariales

- *Assurance vieillesse déplafonnée (retraite du régime général) : Taux 0.40 %*
- *Assurance vieillesse plafonnée (retraite du régime général) : Taux 6,90 %*
- *CRDS (Contribution pour le Remboursement de la Dette Sociale) : Taux 0,50 % non déductible du revenu imposable*
- *CSG (Contribution Sociale Généralisée) : Taux 9,20 % (dont 2,40 % non déductible du revenu imposale)*

Net à payer *après prélèvement à la source.*

Prélèvement à la source *en fonction du taux personnel de l'interne. Ici il s'agit d'un taux de 13.60 %.*

Total Brut imposable.

CENTRE HOSPITALIER
OUEST REUNION

BULLETIN DE SALAIRE

Mois de : Août 2024

Matricule :
N° S.S :
Statut : 77 INTERNE EN MEDECINE OU PH
Grade : I061 INTERNE EN MEDECINE
Echelle : Echelon : 03 Indice :
Temps partiel : Nbre enfants SFT : 0
Valeur du point (mensuelle) : 4,9228
Plafond Mensuel : 3 864,00 Base SS plafonnée : 3 328,17
Nombre de jours traitement plein : 30 Rappels : 0 Nombre d'heures normales : 151,67 Rappels : 0,00
Nombre de jours traitement réduit : 0 Rappels : 0 Nombre d'heures supplémentaires : Rappels :

Rubriques de paie			Base	INTERESSE(E) Taux	A payer	A déduire	EMPLOYEUR Taux	Montant
0050	Traitement base medical		2.367,36		2.367,36			
005C	Retenue carence (0050) 19	07/2024		1,00		78,91		
0100	Indemnite DOM		2.367,36	40,00	946,95			
010C	Retenue carence (0100) 19	07/2024		1,00		31,56		
0260	Majoration logt interne		28,03	1,00	28,03			
3835	Avant. nat nourr interne		5,35	18,00	96,30			
3836	Deduction CP 3835					96,30		
4999	TOTAL BRUT				3.231,87			
605C	{} C.S.G.(*)		3.269,93	9,20		300,84		
6071	R.D.S.		3.269,93	0,50		16,35		
6204	Vieillesse (totalite)		3.328,17	0,40		13,31	2,02	67,23
6200	* SS deplafonnee		3.328,17				13,19	438,98
620P	* SS plafonnee		3.328,17	6,90		229,64	8,65	287,89
6531	IRCANTEC tranche A		1.525,63	2,80		42,72	4,20	64,08
720A	Contr solid autonome		3.328,17				0,30	9,98
720C	Compl. allocations familiales		3.328,17				1,80	59,91
720E	Complément maladie		3.328,17				6,00	199,69
720F	FNAL supplémentaire		3.328,17				0,40	13,31
780C	* Taxe sur salaire		3.328,17				2,95	98,18
7999	TOTAL COTISATIONS					602,86		1.239,25

Net social	2 629,01 €	NET A PAYER AVANT IMPÔT			2 629,01 €
Prélèvement à la source (Taux personnalisé)		2 820,14	3,000	84,60	

Paiement : Virement LBP CENTRE DE BORDEAUX FR2520041010012135603602233 PSSTFRPPBOR Net à payer 2 544,41 €

		Brut imposable (1)	Net social	Net imposable (1)	Avantages en nature	Prélèvement à la source
Août	2024	3 328,17	2 629,01	2 820,14	96,30	84,60
Cumul	2024	13 644,06	10 787,27	11 561,21	385,20	399,28

(1) Avantages en nature compris

« Les informations vous concernant sont transmises aux administrations fiscale et sociale pour l'accomplissement de leurs missions et servent au recouvrement des cotisations sociales et de l'impôt ainsi qu'à l'ouverture et au calcul de droits en matière de prestations sociales (article 78 de la loi n° 2018-1203 du 22 décembre 2018 de financement de la sécurité sociale pour 2019). Leur utilisation s'effectue dans le respect des dispositions du règlement général sur la protection des données et de la loi du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés »

Nous vous recommandons de conserver ce bulletin sans limitation de durée 1356

Cette fiche de paie ne contient pas de ligne pour une garde.

- *Garde de nuit en semaine : Au 1er janvier 2024 : 231,33 € bruts.*
- *Garde le week-end, un dimanche ou un jour férié : Au 1er janvier 2024 : 253,07 € bruts.*

eurofins | Biologie Médicale

Le Biologiste pré post : un rôle décisif !

Le rôle du Biologiste Médical directeur de site prépost analytique est bien souvent méconnu. Synonyme de poste de préleveur à la chaîne dans l'inconscient collectif, il conserve une image qui ne tient pas compte de ses responsabilités réelles.

Bien plus qu'un simple maillon, le Biologiste Médical sur site prépost est au cœur des interactions avec les patients et les médecins. Son impact sur l'orientation du diagnostic et le conseil patient sont primordiaux (la biologie médicale conditionne 70 % des décisions médicales en médecine de ville et 80 % à l'hôpital), dans un secteur où de moins en moins de patients ont un médecin traitant pour les accompagner. Il intervient également dans l'urgence pour les diagnostics nécessitant une prise en charge immédiate.

Exemples de cas concrets vécus par Farah Boukraa et Ouda Ghoual, Biologistes Médicales sur sites pré post chez Eurofins Labazur Pays de la Loire.

Un patient, de retour de Guadeloupe, présentant fièvre, douleurs abdominales et courbatures se présente pour NFS, CRP et recherche de paludisme. Au moment du prélèvement, une douleur rétro-orbitaire est observée. Le Biologiste demande alors une recherche de Dengue en complément, recherche dont le résultat se révèle positif et permet une prise en charge du patient.

Un patient de retour de Madagascar présentant fièvre, vomissements et douleurs abdominales se présente pour une NFS, un dosage CRP, un Bilan hépatique et recherche de Palu. Nous constatons un bilan hépatique perturbé et décidons de rajouter la sérologie Hépatite A + IgM +, ce qui permet d'établir un diagnostic d'infection récente hépatite A.

Un patient présentant de la fatigue, une fièvre non chiffrée et des douleurs abdominales (douleurs épigastriques +++ à l'observation avec le Biologiste). Nous décidons de compléter le bilan par un test lipase après discussion avec le médecin. Résultat : lipase 4 fois supérieure à la normale. Nous avons immédiatement informé le médecin et le patient a été orienté vers le service des urgences pour prise en charge immédiate.

Pour en savoir plus : https://careers.eurofins.com/fr/

Qui sommes-nous ?
Réseau national d'imagerie médicale, présent partout en France métropolitaine et en Outre-Mer, fondé par des radiologues existant depuis plus de 30 ans.
Une équipe de gestion à votre écoute qui vous accompagne au quotidien.

Nos plateaux techniques
Radiologie conventionnelle, mammographie, échographie, ostéodensitométrie, Cône Beam, scanner et IRM. Ils sont implantés en cabinets, cliniques ou hôpitaux privés et au sein de GCS.

Activité libérale à temps partiel ou à temps plein
- Radiologues libéraux inscrits à l'Ordre des médecins et à l'Urssaf.
- Remplacements ponctuels ou fixes en vue d'association.
- Lundi au vendredi en journée et les samedis matin.

Association
- Statut associé.
- Emoluments attractifs.
- Radiologues en secteur 1 ou secteur 2.
- Période de remplacement en amont de l'installation.
- Accès à la télé-Imagerie.
- Aucune gestion administrative.

Pourquoi nous rejoindre ?
Vous souhaitez vous engager dans un projet médical de proximité qui vise à améliorer la prise en charge des patients de votre région, vous investir dans le développement de l'offre de soins et apporter vos compétences ?
Saisissons l'opportunité de prendre le temps de la rencontre et de l'échange et travaillons ensemble à l'amélioration de la prise en charge de notre bassin de population.

IMDEV IMAGERIEDÉVELOPPEMENT

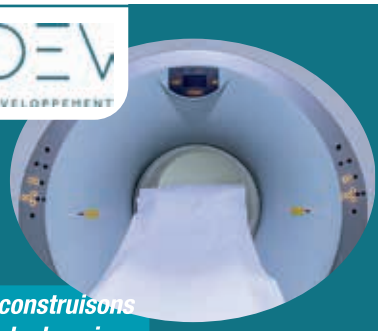

Ensemble construisons l'imagerie de demain.

CONTACT
Nadia KADI
Direction des ressources médicales
nkadi@imdev.fr 0660270124

FRANCE

FSEF

La Fondation Santé des Etudiants de France #RECRUTE

Rejoignez l'institution de référence pour la santé des adolescent.e.s et des jeunes adultes

La FSEF, reconnue d'utilité publique, gère 26 établissements sanitaires et médico-sociaux sur l'ensemble du territoire. La FSEF propose une prise en charge soins-études-insertion pour les patients de 12 à 25 ans grâce à un partenariat historique avec l'Éducation nationale.

Depuis plus d'un siècle, La FSEF œuvre afin que le parcours de vie de ces adolescents et jeunes adultes ne soit pas limité par la maladie en les aidant à réussir leurs études et leur insertion dans la vie active.

NOUS RECRUTONS DES MÉDECINS POUR NOS CLINIQUES DANS TOUTE LA FRANCE :

Être médecin à la FSEF c'est :
Participer pleinement à une prise en charge globale et pluridisciplinaire dans des unités où la qualité des soins est reconnue par les patients.

Profil
- Titulaire d'un doctorat et inscrit à l'Ordre des médecins.
- Capacité à créer une relation de confiance avec le patient et son entourage.
- Dynamisme, motivation et implication.
- Autonomie.

Rejoindre la FSEF c'est bénéficier de nombreux avantages
- Remboursement du titre de transport à 75%.
- Mutuelle attractive avec une participation employeur à hauteur de 60%.
- Avantages CSE (cartes cadeaux, chèques vacances…).
- Prime décentralisée de 5% versée chaque mois.
- Prime d'ancienneté revalorisée de 1% par an jusqu'à 33%.
- Récupération des jours fériés non chômés.

La politique d'embauche de la FSEF vise à promouvoir la représentation des personnes en situation de handicap.

- **Psychiatres - Pédopsychiatres**
- **Médecins MPR**
- **Pneumologues**
- **Généralistes**
- **Dentiste**

REJOIGNEZ-NOUS
en adressant votre candidature à **rh.recrutement@fsef.net**

OphtaMaine

Sites
Le Mans, Vaas, La Flèche et/ou Nogent-le-Rotrou

OPHTAMAINE

Centre d'ophtalmologie à la pointe de la technologie, situé en Sarthe et en Eure et Loir, propose des remplacements réguliers :

- **Travail aidé en réfraction et examens (Rétino, OCT, CV)**
- **Laser et IVT possibles**
- **Logiciels Oplus et Forum**

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec :
- Mme Laura LERABLE : l.lerable@ophtamaine.fr
- Mme Françoise MARCHAND : f.marchand@ophtamaine.fr

CENTRE-VAL DE LOIRE - PAYS DE LA LOIRE

CENTRE-VAL DE LOIRE

Situé dans le département de l'INDRE à 40 mn de Châteauroux, à 1 heure de Montluçon dans l'ALLIER, à 1 heure de Bourges et à 1h45 de Limoges, le Centre Hospitalier de La Châtre est labellisé Hôpital de proximité et dispose :

- D'un service de médecine composé de 25 lits de médecine (dont 5 lits dédiés aux Soins palliatifs) et de 3 places d'hôpital de jour.
- D'un service de SMR composé de 35 lits polyvalents de Soins de suite et de réadaptation.
- D'un secteur médico-social composé de 6 EHPAD, d'un Accueil de Jour de 8 places et d'un SSIAD de 65 places dont 5 places ESA.
- D'une pharmacie à usage intérieur.
- D'un secteur de consultations avancées de spécialistes en partenariat avec le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc ainsi que des consultations de spécialistes libéraux proposées sur site.

LE CENTRE HOSPITALIER DE LA CHÂTRE

bénéficie d'un partenariat privilégié avec le Centre Hospitalier de Châteauroux-Le Blanc (SAU, SAMU, services d'hospitalisation) dans le cadre de la direction commune et de son pôle inter-établissement,

CENTRE HOSPITALIER DE LA CHATRE

RECHERCHE

UN GÉRIATRE OU UN MÉDECIN GÉNÉRALISTE

- **POUR SON SERVICE DE MÉDECINE**
- **POUR SON SERVICE DE SMR**
- **POUR SES EHPAD**

Un centre d'imagerie privé est également installé sur le site de l'hôpital. L'établissement travaille également en étroite collaboration avec le laboratoire d'analyses médicales de La Châtre.

- Pour le Centre Hospitalier de La Châtre, les jeunes praticiens inscrits à l'Ordre en France et désirant passer le concours de Praticien Hospitalier sont éligibles à la prime d'engagement de carrière hospitalière pour les spécialités de gériatrie et médecine générale.
- Prime d'exercice territorial en cas de poste partagé avec un autre établissement public de santé.
- Exercice mixte ville-hôpital ou entre établissements de santé envisageable.
- Politique de formation dynamique.

Vous pouvez envoyer votre candidature et contacter la Directrice déléguée du Centre Hospitalier de La Châtre par secretaire.direction@ch-lachatre.fr 02 54 06 54 00

ÎLE-DE-FRANCE

LE SMR LE BRASSET RECHERCHE

UN MÉDECIN SPÉCIALISÉ EN MÉDECINE PHYSIQUE ET DE RÉADAPTATION (MPR)

pour rejoindre notre équipe dynamique et dévouée au sein de notre Service de Médecine de Réadaptation (SMR) à orientation pédiatrique.

RESPONSABILITÉS

- Évaluation et prise en charge des patients pédiatriques en rééducation.
- Élaboration et suivi des projets thérapeutiques individualisés.
- Participation aux réunions de concertation pluridisciplinaires.
- Coordination avec les familles et les différents intervenants médicaux et paramédicaux.
- Participation à l'amélioration continue des pratiques et des protocoles de soins.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

LOCALISATION

Centre de Rééducation Fonctionnelle
Le Brasset, 14 rue Louis Braille,
77100 MEAUX, France.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme de Médecine avec spécialisation en Médecine Physique et de Réadaptation (MPR).
- Expérience ou intérêt marqué pour la pédiatrie.
- Excellentes compétences en communication et en travail d'équipe.
- Sens de l'écoute, patience et empathie envers les jeunes patients et leurs familles.

CONDITIONS

- Contrat à durée indéterminée (CDI).
- Temps plein ou temps partiel.
- Conditions de travail avantageuses.
- Possibilités de formation continue et d'évolution professionnelle.

CANDIDATURE

Veuillez envoyer votre CV et une lettre de motivation à l'adresse suivante :
nadia.tagzout@croix-rouge.fr en précisant la référence « Médecin MPR Pédiatrique ».
Nous attendons avec impatience votre candidature pour rejoindre notre équipe et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des enfants sous notre soin.
Pour toute question concernant le poste, nous sommes joignable au **01 60 09 87 10**

Ciamt
Prendre soin de vous au travail
Ciamt.org

Rejoignez maintenant une équipe de médecins engagés et faites avancer la santé de tous au travail

Contacter le Dr Vinh NGO – Directeur Général
Mail : v.ngo@ciamt.org

Participer aux actions, travailler en équipe

Travailler en mode Projet, mener des expérimentations

Participer
- à des projets pilotes
- au CPOM
- à des groupes de travail
- aux visioconférences ...

Échanger dans des groupes de pairs sur des thématiques innovantes et variées

Le Ciamt recrute en CDI temps plein/temps partiel pour l'Île-de-France
Des Médecins du Travail (anciens internes, DES, ou CES)
Des Collaborateurs Médecins du Travail (en cours de formation qualifiante ou s'engageant à suivre un DIU en Santé au Travail)
Salaire motivant + primes
35 heures/4 jours, télétravail, téléconsultation
6 semaines de congés + 4.5 jours Ciamt offerts, frais de santé, compte épargne-temps, titres restaurant...

CHARTE DE LA DIVERSITÉ SIGNATAIRE

Nous plaçons l'égalité des chances et la diversité au cœur de nos préocupations

Nous nous engageons à ne sélectionner les candidats que sur la base de critères professionnels

cesame
centre de santé mentale - angers

RECRUTE

©Mairie de Sainte-Gemmes-sur-Loire

PSYCHIATRE GÉRONTOPSYCHIATRE

PRATICIEN HOSPITALIER – PRATICIEN CONTRACTUEL

Le centre de santé mentale angevin (CESAME) est **le centre de recours en psychiatrie adulte et pédiatrique pour le département du Maine-et-Loire** hormis le territoire du choletais et du saumurois.

Situé à 7 kilomètres d'ANGERS, il prend en charge environ **14000 patients par an** ; il dispose de **280 lits et 283 places** réparties sur un site principal à Sainte-Gemmes-sur-Loire, un site de pédopsychiatrie (20 lits) à Angers et une 20aine de structures ambulatoires réparties sur le territoire départemental.

Les effectifs sont composés de **1350 professionnels dont une soixantaine de médecins**.

Son offre de soins est organisée en 5 secteurs de psychiatrie adulte et 2 secteurs de psychiatrie infanto-juvénile et propose de nombreux dispositifs adaptés aux besoins des usagers en lien avec différents partenaires sur l'ensemble du territoire.

Le CESAME dispose également **d'une Unité Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation (UPAO)** dont les missions consistent à évaluer et orienter les patients vers la prise en charge la plus adaptée en cherchant prioritairement toute alternative à l'hospitalisation. Elle est dotée de 10 lits (durée d'hospitalisation < à 72 heures) et d'un accueil ambulatoire 24/24.

Le CESAME développe de nombreux projets permettant aux praticiens de diversifier leurs activités à temps complet ou à temps partagé.

Rejoignez-nous en adressant vos candidatures par courrier à drh.affairesmedicales@ch-cesame-angers.fr

PÔLE VISION
Alpes-Savoies

Notre cabinet, situé à Chambéry et à Challes-les-Eaux, ainsi que ses 6 ophtalmologistes, sont à la recherche

d'un nouveau collaborateur dynamique et motivé

pour reprendre l'activité à Pont-de-Beauvoisin, à la frontière entre l'Isère et la Savoie. Cette activité, existante jusqu'à présent et effectuée par le Dr Hoppenot, prendra fin à la fin de l'année 2024 en raison de son départ à la retraite.

Un cadre idéal entre verdure, lacs et montagnes vous attend. Venez débuter votre activité dans un environnement stimulant et accueillant, avec une patientèle déjà existante.

Vous travaillerez dans un local neuf, au sein d'une maison de santé regroupant plus de 20 professionnels de santé, offrant un véritable esprit de collaboration interprofessionnelle. Vous pourrez compter sur le soutien de vos confrères et consœurs – les Drs Lacharme, Chappelet, Gavard, Combey, et Lambert – dont l'activité est basée à Chambéry. Ensemble, nous formons une équipe solide et solidaire.

En plus des consultations, il vous sera possible de développer une activité de laser, injections et angiographie grâce à notre plateau technique installé au sein de la clinique Médipôle de Savoie. Nous vous offrons l'opportunité de vous épanouir au sein d'une structure humaine, bien implantée et à la pointe de l'ophtalmologie.

Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par email à : **nicolascostes.polevision@gmail.com** et à consulter notre site internet : **www.pole-vision-savoie.com**

Venez nous rejoindre et participez à l'aventure de Pôle Vision Savoie, au cœur des Alpes !

Pour compléter son équipe, la clinique

RECHERCHE

UN CHIRURGIEN OPHTALMOLOGUE

Pour une installation en libéral

PROFIL RECHERCHÉ

La Clinique de la vue Roanne, composée d'une équipe jeune et dynamique, cherche à compléter son service en intégrant un médecin ophtalmologiste pour une installation libérale individuelle, en association, en collaboration ou salarié.

Elle propose également la mise à disposition de son bloc opératoire sans installation.

POUR TOUT CONTACT

direction@cliniquevue.fr
drseifeddine@gmail.com
ou
06 01 59 20 01
06 46 76 24 25

CLINIQUE DE LA VUE ROANNE

La Clinique, dotée d'un plateau technique de consultation et d'un bloc opératoire de pointe au sein de son établissement, est spécialisée dans la prise en charge des consultations et de la chirurgie des pathologies oculaires.
Différentes chirurgies ophtalmologiques, sans restriction, peuvent être réalisées au sein de notre clinique : cataracte, rétine, paupières, glaucome, injections intravitréennes…

NOS POINTS FORTS

- Bloc ophtalmologique sur place avec 2 salles opératoires équipées au R+2 (Chirurgie du segment antérieur et postérieur. STELLARIS ANTERIEUR ET POSTERIEUR AVEC ENDOLASER).
- Réalisation de bilans ophtalmologiques complets.
- Plateau technique de consultation de pointe au RDC et R+1 permettant de réaliser un maximum d'examens sur place (10 box de consultations équipés, Station OCT-ANGIO HEILDELBERG, OCT MAESTRO 2 TOPCON, PENTACAM, IOL MASTER 700, Laser ARGON multispot et SLT/YAG Ellex, CV HUMPHREY, RETINOMAX.
- Tout type d'activité chirurgicale sans restriction.
- Centre équipé de matériels performants, ouvert du lundi au samedi de 9h00 à 18h00.
- Plateau technique moderne et complet pour la chirurgie réfractive et la chirurgie du kératocône (TENEO 317 modèl 2 et ZIEMER Z6) à disposition sur le site de la clinique de la vue Lyon.
- Grand potentiel de recrutement chirurgical.

ORGANISATION DES MÉDECINS

- Vous choisissez votre rythme de travail : Installation en libéral ou en salariat.
- Vous êtes déchargés des contraintes administratives.
- Vous êtes assistés par deux orthoptistes, voire trois si besoin qui effectuent la préconsultation en intégralité.

Pour toutes informations complémentaires, n'hésitez pas à consulter nos sites internet
www.cliniquevue.fr

Centre Médical de l'Argentière

LE CENTRE MÉDICAL DE L'ARGENTIÈRE

est un établissement privé à but non lucratif de 180 lits et places de SSR, situé à Aveize (entre LYON et SAINT-ÉTIENNE) et Bellevue, qui accueille en hospitalisation complète et de jour des patients porteurs d'affections du système nerveux, de l'appareil locomoteur et des brûlés.

www.ch-argentiere.org

L'établissement RECHERCHE, pour compléter son équipe médicale composée de 14 praticiens, et développer de nouvelles activités dans les différentes filières, en lien avec le CHU de SAINT-ÉTIENNE, les HOSPICES CIVILS de LYON et ses partenaires territoriaux :

« MÉDECIN MPR À ORIENTATION NEUROLOGIQUE

Poste à temps plein, à pourvoir sur notre service d'HDJ basée sur le **SITE DE SAINT-ÉTIENNE BELLEVUE**

Équipe sympathique, motivée et impliquée dans la mise en œuvre du projet médical et la restructuration de l'établissement (relocalisation des SSR spécialisés à Saint-Étienne et Lyon).
Possibilités de développer des projets avec un encadrement dynamique et une équipe pluridisciplinaire stabilisée, bien formée et motivée.
Plateau technique intéressant et évolutif.
Formation complémentaire et continue facilitée.

LES CANDIDATURES SONT À ADRESSER À

Jean-François MONOD, Directeur d'établissement :
Centre Médical de l'Argentière
980 route du Pont Grizon - 69610 AVEIZE
Secrétariat : Mme GAULIN - charlene.gaulin@ch-argentiere.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, S'ADRESSER AU
Dr Evelyne CHOMETON, Présidente de CME
au 04 74 26 40 01 ou 04 77 12 79 16 et par mail : echometon@ch-argentiere.fr

Laissez-vous surprendre par Sarreguemines...

À la confluence de la Sarre et de la Blies, entre deux Biosphères reconnues par l'UNESCO (Parc Régional des Vosges du Nord et Bliesgau), Sarreguemines, la cité faïencière, jouit d'une situation privilégiée en Lorraine, à deux pas de l'Allemagne et de l'Alsace. Le territoire de Sarreguemines saura vous enchanter par la diversité des activités proposées, ainsi que par la qualité de ses hébergements et restaurants.

L'HÔPITAL DE SARREGUEMINES

propose un service public de soins et de prévention qui se décline autour de 4 pôles : Chirurgie, Médecine, Mère-Enfant et Médico-technique.

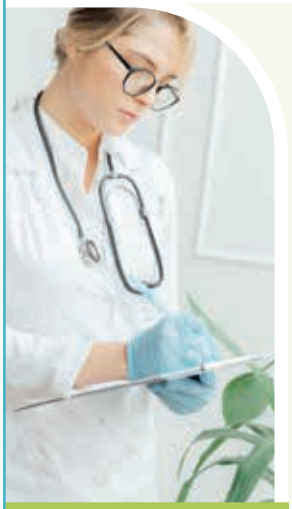

RECRUTEMENT EN COURS SUR PLUSIEURS SPÉCIALITÉS MÉDICALES

Cardiologue

Prise en charge de l'ensemble des pathologies cardio-vasculaires dont l'insuffisance cardiaque, la cardiopathie ischémique, cardiopathie rythmique, l'embolie pulmonaire et HTA.

Les activités du service : Échographie cardiaque et ETO, épreuves d'efforts, stimulation cardiaque.
Angiologie : Écho Doppler artériel des TSA et MI, MS, Écho doppler veineuse des MI et MS.

- Versement d'une prime d'engagement dans la carrière hospitalière de 20.000 €.

Radiologue

Plateau technique : 2 IRM, 2 scanner, 3 salles de radiographies et 2 d'échographie, et sur le second site : 1 salle de radiologie et une salle d'échographie.
L'équipe médicale est composée de 10 radiologues.
L'activité est variée et en lien avec les spécialités de l'établissement : cancérologie, urologie, orthopédie, gastro-entérologie, service des urgences, pneumologie et cardiologie…

- Versement d'une prime d'engagement dans la carrière hospitalière de 20.000 €.

Gynécologue obstétricien

Gynécologue-obstétricien à temps plein dans un service de maternité de niveau 1 pour relancer le projet médical.
Possibilité de recrutement sur motif 2 du statut de PHC (ex-clinicien).

- Versement d'une prime d'engagement dans la carrière hospitalière de 20.000 €.

Anesthésiste Réanimateur et Urgentiste

Prise en charge de toutes les urgences chirurgicales et obstétricales 24h/24 et 7j/7.
Soins préopératoires.
Soins post-opératoires.
Interventions dans le cadre de la clinique de la douleur et des soins palliatifs.

- Rémunération en fonction de l'ancienneté.
- Versement d'une prime d'engagement dans la carrière hospitalière de 30.000€.

Gastroentérologue

L'équipe médicale est composée de 4 gastro-entérologues (2 PH et 2 praticiens associés) et d'un médecin généraliste.
L'activité est partagée entre les lits d'hospitalisation, les consultations, les endoscopies au plateau technique et au bloc, l'hôpital de jour.
L'établissement propose dans cette spécialité des contrats « motif 2 » sur objectifs d'activité.

- Rémunération en fonction de l'ancienneté.
- Versement d'une prime d'engagement dans la carrière hospitalière de 20.000 €.

À VOS CANDIDATURES !

Monsieur Jonathan HAAS
Directeur des Affaires médicales, de la recherche et de l'innovation
03 87 27 33 11 (secrétariat)
jonathan.haas@ch-sarreguemines.fr

Inscription au Conseil de l'Ordre des Médecins indispensable pour tous les postes.
Statut de praticien contractuel ou de praticien hospitalier.

En résumé, s'installer à Sarreguemines offre une combinaison unique de culture, histoire, qualité de vie, opportunités professionnelles et accès facilité, en faisant de cette ville un endroit attractif pour les personnes souhaitant s'installer dans la région.

ARDENNES
Conseil Départemental

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES ARDENNES recherche

Ses futurs médecins de PMI

Au Nord de la région Grand Est vers la Belgique, le département des Ardennes est un territoire qui jouit de ressources naturelles préservées, d'un patrimoine exceptionnel et d'une position stratégique au cœur de l'Europe. Les Ardennes offrent un véritable champ culturel : festival mondial des théâtres de marionnettes, éco festival de musique.

CABARET VERT et le plus grand château fort d'Europe :

https://www.youtube.com/watch?v=LcCQCcCatWI

Votre PROFIL

- Thèse obtenue.
- Docteur en médecine.
- Formation approfondie en pédiatrie, gynécologie médicale, santé publique.
- Emploi ouvert aux fonctionnaires et/ou contractuels sur le fondement de l'article L332-8 alinéa 2 du code général de la fonction publique.

Vos MISSIONS

Consultations de prévention (enfants de – 6 ans) : vaccinations, développement psychomoteur, tenue de dossiers informatisés.

- Actions de repérage précoce des troubles neurodéveloppementaux et du handicap.
- Collaboration avec les structures médicosociales.
- Soutien et conseil technique aux professionnels de PMI.
- Participation aux actions de prévention (exemple : prévention des accidents domestiques).
- Contrôler les certificats de santé et participer aux visites d'ouverture des établissements d'accueil des enfants de – 6 ans.

Vos AVANTAGES

- Travail du lundi au vendredi.
- Horaires fixes.
- Pas de garde, pas d'astreinte.
- Possibilité de temps partiel.
- 32 jours de congés annuels + 17 RTT.
- Charge administrative mesurée.
- Autonomie dans l'organisation du poste.
- CNAS.
- Tickets restaurants.

Retrouvez toutes nos offres sur le site cd08.fr

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

L'ASSOCIATION D'HYGIÈNE SOCIALE DE FRANCHE-COMTÉ (AHS-FC)

RECRUTE

pour son Pôle addictologie Nord Franche-Comté comprenant un CSAPA situé à Montbéliard (25), Belfort (90), Héricourt (70) et Maiche(25), un CAARUD situé à Montbéliard (25) et Belfort (90), et une unité Mobile Nord Franche-Comté

Médecin généraliste (H/F)

CDI - Temps partiel 0.36 ETP
À pourvoir rapidement

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Madame La directrice du Pôle addictologie NFC,
Mme Caverzasio
40 Faubourg de Besançon
25200 MONTBÉLIARD
03 81 91 09 22
maud.caverzasio@ahs-fc.fr

LE CSAPA propose un accompagnement médical, psychologique et social sur chacun de ces sites et s'adresse à toute personne en difficulté et/ou confrontée à des consommations de tout type de produits ou en prise avec des comportements addictifs (jeux d'argent et de hasard, jeux vidéo, internet, etc.). Notre approche vise à proposer un accompagnement adapté en fonction des besoins et du rythme des personnes selon diverses modalités relevant tant du soin, de l'intervention précoce, de la prévention que de la réduction des risques.

Le CAARUD accueille toutes personnes désireuses de trouver un lieu convivial où se poser dans un cadre d'accueil collectif pouvant ouvrir selon les demandes sur un suivi individualisé. Il propose un accompagnement à travers notamment l'accès aux soins, aux droits sociaux et dans la réduction des risques. Il assure également ses missions dans le cadre du travail de rue et dans des milieux festifs.

Sous l'autorité de la direction et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (éducateurs, infirmiers, pharmacien…) le médecin contribue à la mise en oeuvre du projet d'établissement dans sa dimension santé.

Rémunération selon la convention collective de 1979 et selon profil.

LE PROFIL

- Titulaire d'un Diplôme d'État de Docteur en Médecine générale, une expérience dans le secteur de l'addictologie ou sur un poste semblable serait appréciée.
- Reconnu(e) pour vos qualités d'écoute et vos capacités pédagogiques, vous aimez travailler en équipe.

L'Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté (AHS-FC)

L'établissement accueille en mixité des enfants âgés de 3 à 20 ans en situation de handicap mental ou de polyhandicap sur 48 places en Hébergement (dont 13 en 365 jours) et 15 places en Accueil de Jour.
L'établissement est intégré au sein d'un Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif (DAME) du Haut-Doubs comprenant l'IME EVEIL, des services PMO et DAPEH et accompagnant au total 161 jeunes âgés de 0 à 20 ans présentant tout type de handicap à l'exception des Troubles du Spectre Autistique (TSA) et sensoriels.

RECRUTE

Pour son DAME Haut-Doubs, site de l'Eveil situé à Villeneuve d'Amont (25) un/une :

MÉDECIN GÉNÉRALISTE COORDINATEUR (H/F)

CDI - Temps partiel 0.5 ETP
À pourvoir rapidement

Envoyer CV et lettre de motivation à :
Monsieur le Directeur du DAME-Haut-Doubs
3 Grande Rue
25270 VILLENEUVE-D'AMONT
william.lavrut@ahs-fc.fr

Sous l'autorité de la direction et en lien avec l'équipe pluridisciplinaire (éducative, soignante, thérapeutique, pédagogique…) le médecin généraliste coordinateur contribue à la mise en œuvre du projet d'établissement dans sa dimension santé.

Le temps de travail hebdomadaire (17h30) est à répartir selon les disponibilités et les besoins institutionnels. L'organisation du poste sur les missions de médecine et de coordination peut être réévaluée en fonction des disponibilités et de l'évaluation du médecin.

Rémunération selon la convention collective de 1979 et selon profil.

Titulaire d'un Diplôme d'État de Docteur en Médecine, idéalement complété par le Diplôme d'Études Spécialisées en Pédiatrie, une expérience dans le secteur médico-social ou sur un poste semblable serait appréciée.

Reconnu(e) pour vos qualités d'écoute et vos capacités pédagogiques, vous aimez travailler en équipe. Vous disposez par ailleurs de compétences dans la prise en charge des personnes en situation de handicap et pouvant présenter des troubles du comportement.

Poste à pourvoir rapidement.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Établissements à taille humaine, dans des environnements naturels et verdoyants, baignés par le soleil.

Situés à 35 mn d'Aix-en-Provence, 1 heure de Marseille, la région est bien desservie par l'aéroport de Marignane, les gares TGV d'Aix en Provence et Avignon ainsi qu'un excellent réseau autoroutier. Accès aisé à la propriété.

Pratiquer la médecine entre mer et montagne, au cœur de la Provence, ça vous tente ?

LE GHT 04

RECRUTE **DES MÉDECINS**

Sur deux sites, pour différents services.

SUR LE SITE DE DIGNE-LES-BAINS

- **URGENTISTES QUALIFIÉS OU MÉDECINS GÉNÉRALISTES EXPÉRIMENTÉS**
  (urgences circuit court / UCHD / circuit long / SMUR (1 ligne) / SAMU)
- **CARDIOLOGUE**
- **GÉRIATRE**
- **ONCOLOGUE**
- **GASTRO-ENTÉROLOGUE**
- **PNEUMOLOGUE**
- **PSYCHIATRE**

SUR LE SITE DE MANOSQUE

- **URGENTISTES QUALIFIÉS OU MÉDECINS GÉNÉRALISTES EXPÉRIMENTÉS**
  (urgences circuit court / UCHD/ circuit long/ SMUR (1 ligne))
- **CARDIOLOGUE**
- **GÉRIATRE**
- **ONCOLOGUE**
- **GASTRO-ENTÉROLOGUE**
- **MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
- **MÉDECIN INTERNISTE**

Postes partagés sur l'ensemble des disciplines, ouvrant droit à la prime d'exercice territorial + contrat d'engagement de service public avec le paiement de la prime afférente.

STATUTS

Praticien hospitalier, praticien contractuel ou assistant spécialiste.
Facilités d'installation pour les candidats, possibilité d'hébergement.
Niché entre le Lubéron et les Gorges du Verdon, les établissements du GHT 04 bénéficient d'un cadre naturel paisible et enchanteur, parfait pour se ressourcer après des journées de travail intenses.

Venez nous découvrir !

Candidatures par mail aux services des affaires médicales de chaque établissement — affaires.medicales@ch-digne.fr / affaires.medicales@ch-manosque.fr

Renseignements détaillés — https://www.ght04.fr/offres-emploi/

OCCITANIE

TARN-ET-GARONNE
tarnetgaronne.fr

TARN-ET-GARONNE CHERCHE MÉDECINS DE PMI (F/H)

Vous pouvez adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation, CV, arrêté de situation administrative) à :

Monsieur le Président du Département de Tarn-et-Garonne
Direction des ressources humaines
100, boulevard Hubert Gouze - BP783 - 82013 Montauban Cedex
ou par mail : pauline.combebiac@tarnetgaronne.fr

FONCTIONS ET ACTIVITÉS

Placé sous l'autorité hiérarchique du médecin responsable du service de PMI :

- Organise et assure les consultations pour les enfants de moins de 6 ans ainsi que les bilans de santé des enfants de 3-4 ans en écoles maternelles.
- Collabore à la prévention, au dépistage et à la prise en charge des enfants porteurs de handicaps et de troubles relationnels précoces.
- Participe à la prise en charge des enfants en danger ou qui risquent de l'être, en liaison avec la cellule départementale de la protection de l'enfance, le service de l'aide sociale à l'enfance et l'équipe pluridisciplinaire du territoire.
- Assure la coordination technique et fonctionnelle de l'équipe de PMI de son secteur.
- Assure la surveillance et le contrôle des établissements accueillant des enfants de moins de 6 ans.
- Effectue le bilan de santé annuel des enfants confiés au service placement de l'aide sociale à l'enfance.

Le médecin assure les liaisons avec les structures médicales : praticiens libéraux et hospitaliers, personnels médicaux des organismes partenaires :

- Il impulse une réflexion sur l'accueil des jeunes enfants.
- Il participe aux réseaux constitués autour de la prise en charge de problématiques spécifiques : migrants, périnatalités...
- Il participe à l'élaboration et au recueil des données d'enquêtes initiées au niveau départemental par le médecin épidémiologiste.

PROFIL

- Doctorat en médecine générale, expérience en pédiatrie et, ou en santé publique souhaitée.
- Titulaire du permis de conduire + véhicule.

Poste à pourvoir le plus rapidement possible.

Renseignements :
sylvie.bertin@tarnetgaronne.fr

OUTRE-MER

LE CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL GASTON BOURRET EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RECRUTE

ASSISTANT HOSPITALIER au plus tôt

1 ASSISTANT EN PHARMACIE

Renseignements complémentaires à demander par email aux chefs de services

PHARMACIE : Docteur Caroline FIJALKOWSKI
caroline.fijalkowski@cht.nc

Profils des postes à consulter sur le site du CHT
www.cht.nc

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES SONT À ADRESSER AUX AFFAIRES MÉDICALES PAR MAIL À
D.A.M. - alexandre.dumont@cht.nc

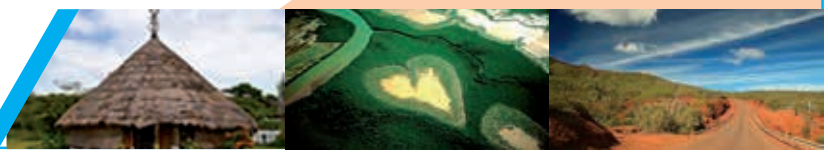

CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL GASTON-BOURRET

LE CENTRE HOSPITALIER TERRITORIAL GASTON BOURRET
EN NOUVELLE-CALÉDONIE

RECRUTE

DES ASSISTANTS HOSPITALIERS
À partir de février 2025

- 1 assistant en **IMAGERIE MÉDICALE**
- 1 assistant aux **LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE**
- 1 assistant au **SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE**
- 1 assistant en **OPHTALMOLOGIE**

LES DOSSIERS DE CANDIDATURES SONT À ADRESSER AUX AFFAIRES MÉDICALES PAR MAIL :
Monsieur Alexandre DUMONT
alexandre.dumont@cht.nc
sec-dam@cht.nc

Profils des postes à consulter sur le site du CHT :
www.cht.nc

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES À DEMANDER PAR EMAIL AUX CHEFS DE SERVICES :

IMAGERIE MÉDICALE
Docteur Marie Charlotte HESLER - marie-charlotte.hesler@cht.nc

LABORATOIRES DE BIOLOGIE MÉDICALE
Socteur Marie Amélie GOUJART : marie-amelie.goujart@cht.nc

SERVICE DE TRANSFUSION SANGUINE
Docteur Maxime RAZ - maxime.raz@cht.nc

OPHTALMOLOGIE
Docteur Thierry De GRESLAN - thierry.degreslan@cht.nc

Remplax

Application de remplacement médical

L'application REMPLAX, disponible par téléchargement sur les plateformes App Store et Google Play, est dédiée à l'organisation de remplacements, ponctuels ou récurrents, entre médecins spécialistes et généralistes.

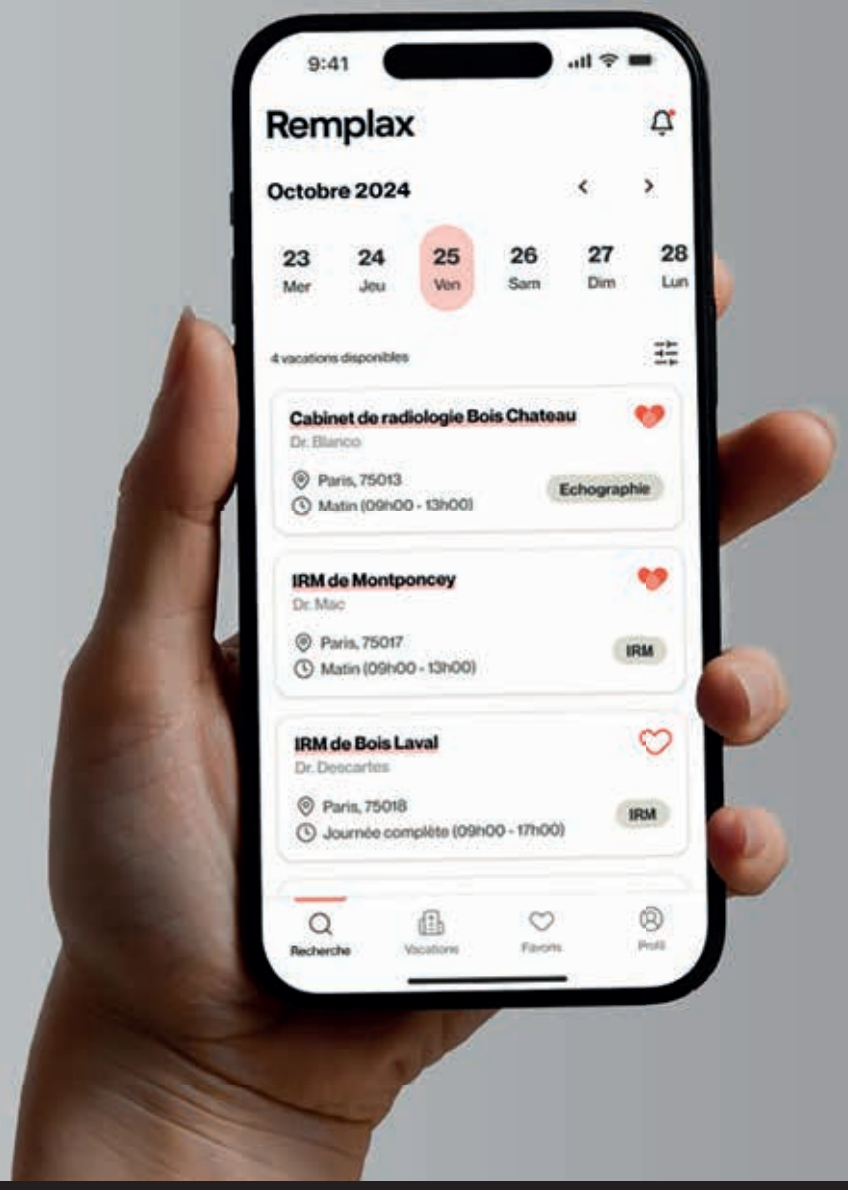

Remplax

Télécharger dans l'App Store

Télécharger dans Google Play

Remplax www.remplax.fr La FRENCH CARE